



# Trocs puces solidaire

**Dimanche 22 Mai 2022**

Complexe sportif du Kreisker – 5 Rue du Kreisker  
29820 BOHARS  
De 9h30 à 16H30

Organisé par l'association « Les Amis de Franck »

**Pour soutenir « Rêves de Clown »**

Entrée au  
chapeau

Buvette et crêpes sur place / sandwich sur réservation avant 10H

## Bulletin d'inscription

A retourner avec le chèque de réservation avant le 15 mai 2022  
à l'ordre de :

« Les Amis de Franck, 128 rue Commandant Drogou-29200 BREST »

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

E.mail : .....

N° carte d'identité : ..... Date expiration : .....

Réserve .....mètre(s) linéaire(s) de table, (tables et chaises fournies)

Soit : 4 € x .....ML...= .....€

Nombre d'adulte présent lors de la vente\* : .....

\*collation offerte

Accueil des exposants à partir de 8h00

**Le Règlement Intérieur doit être signé**

Inscription ferme (pas de remboursement)

Renseignements au 02.98.49.14.01/06.87.79.53.21

Blog : *lesamisdefranck*



## REGLEMENT

**Article 1 :** L'accueil des exposants aura lieu sur présentation d'une pièce d'identité à partir de 8H00 et jusqu'à 9H15. Il se verra remettre un badge et un ticket pour une collation gratuite.

Passé 9H15, l'association se réserve le droit de réattribuer l'emplacement réservé par un exposant absent, sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun dédommagement d'aucune sorte.

**Article 2 :** L'ouverture de la foire au public se fera à 9H30 et se terminera à 16H30.

**Article 3 :** Les exposants seront autorisés à exposer lorsque le bulletin d'inscription, daté, signé et accompagné du règlement, aura été remis au Comité Organisateur.

**Article 4 :** Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements alloués par l'organisateur et préalablement réservés.

**Article 5 :** Les exposants s'engagent à recevoir le public de 9H30 à 16H30.

**Article 6 :** Les objets et collections déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité, tant en cas de casse, vol ou autres préjudices.

**Article 7 :** La restauration et la vente de boisson sur le site de la manifestation se feront exclusivement par le Comité Organisateur.

**Date :**

**Signature :**